

RUE DE
L'AVENIR

POUR DES VILLES A VIVRE

L'apaisement de la circulation
pour mieux vivre en ville

PRÉVENIR LE BRUIT EN MILIEU URBAIN
ÉLÉMENT D'UNE QUALITÉ DE VIE DURABLE

(118)
Bruit

Une relation bruit /trafic



- Le point de vue de l'habitant : le bruit, 1° cause d'inconfort citée dans les enquêtes
- La relation entre bruit et circulation passe par la vitesse :
 - Le bruit du moteur **augmente avec la vitesse**
 - Le bruit du frottement des pneus sur le revêtement **augmente avec la vitesse**

Réduire la vitesse

RUE DE
L'AVENIR

- Réduire la vitesse crée une ville plus sûre et moins bruyante,
- évite certains polluants
 - améliore la convivialité le vivre ensemble
 - facilite la pratique des modes actifs
 - important pour les usagers fragiles



Apaiser la circulation



Réduire aussi **le nombre** des automobiles

- Réduire les impacts de **l'excès** automobile
 - éviter les trajets motorisés de moins de 1 km
 - réguler la vitesse
 - emmener les enfants à l'école à pied...
- Utiliser les leviers et les **outils** :
 - rôle du stationnement
 - rôle du contrôle et de la police municipale
 - outils réglementaires (zones 30, zones de rencontre, aires piétonnes, zones à trafic limité...)

Prendre en compte le vieillissement de la population



PRÉVENIR LE BRUIT EN MILIEU URBAIN
ÉLÉMENT D'UNE QUALITÉ DE VIE DURABLE



Le bruit dissuade les PMR de sortir et de marcher :
impacts sur la santé et la socialisation

Les comportements

RUE DE
L'AVENIR

- Prendre appui sur l'évolution des comportements
 - Moins d'attachement à la voiture,
 - Développement du partage sous diverses formes
 - Plus d'intérêt pour le vélo et les transports publics de qualité
 - Une attention portée à la qualité urbaine
 - Maintien du commerce de proximité



La ville a 30 km/h



- La ville 30, c'est une circulation apaisée, attentive, civilisée
- La ville 30, c'est bon pour le bien-être et la santé
- La ville 30, c'est bon pour la marche et la vie des quartiers
- La ville 30, c'est bon pour le vélo
- La ville 30, c'est une ville où l'enfant a sa place
- La ville 30, c'est favoriser le transport collectif



Campagne du collectif « Ville 30 » : Rue de l'Avenir
FNE, FNAUT, FUB, Les droits du piéton, DARLY,
France Auto Partage,

La ville à 30 km/h



- Actuellement, limitation autorisée sur des surfaces de faible étendue
 - bientôt relèvera de la décision du maire
- Exemples étrangers nombreux
 - Graz depuis plus de 20 ans à la satisfaction générale
 - en France aussi...
- Permet d'économiser les panneaux qui sont trop nombreux pour être lus
 - marquages au sol à l'étude

Les zones de rencontre

RUE DE
L'AVENIR

- Le « code de la rue » a instauré les « zones de rencontre »
 - 20 km/h
 - priorité au piéton
 - stationnement contrôlé
 - stationnement minute possible
 - mieux accepté par les commerçants
- Correspond à des sites urbains et animés



Zones de protection du bruit

RUE DE
L'AVENIR

- Les zones 30 pour la nuit :
 - à Berlin
 - les Zones 30 représentent 80% de la voirie,
 - les zones de protection du bruit sont mises en place dans les 20% restant
- Les limitations de vitesse peuvent être modulées dans le temps
 - « Paris respire »



Zones à Trafic Limité



- Les ZTL:
un concept italien né à Ferrare
expérimentation en cours à Nantes



Les aires piétonnes

RUE DE
L'AVENIR



Le statut le plus ancien

Retrouver le plaisir de la ville



PRÉVENIR LE BRUIT EN MILIEU URBAIN
ÉLÉMENT D'UNE QUALITÉ DE VIE DURABLE



Qualité urbaine et
qualité de l'environnement sonore se confortent:
« Se déplacer et séjourner dans l'espace public » (Jan GEHL)

16/4/2015

Annie FAURE





- Exemple de texte de 1^{er} niveau
 - Exemple de texte de 2^e niveau
 - Exemple de 3^e niveau
 - Exemple de 3^e niveau